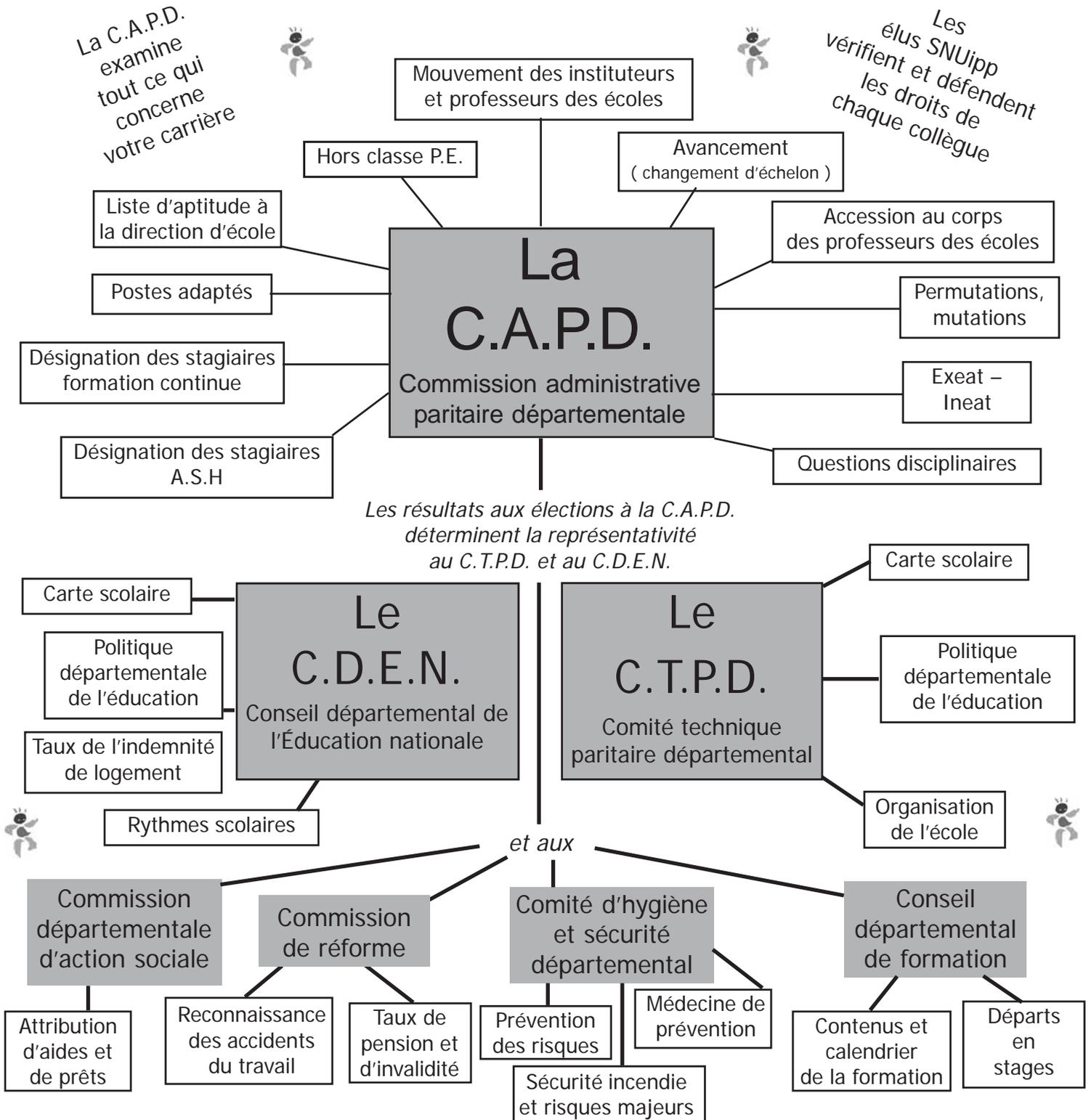


# Les différentes instances paritaires et leurs attributions



## À quoi servent les délégués du personnel

L'activité des délégués du personnel du SNUipp n'est pas séparable de leur activité syndicale générale, elle n'en est qu'un moment particulier. Elle suit donc les mêmes règles et les mêmes grandes options syndicales qu'ils défendent par ailleurs :

- Transparence dans les positions défendues et les débats des commissions.
- Information détaillée sur tous les dossiers, avec publication des avis adoptés en CAPD.
- Recherche permanente du mandatement par l'ensemble des collègues. Nous ne sommes pas un pouvoir syndical séparé, nous sommes porteurs de nos revendications mais aussi des exigences et des positions de nos collègues.
- Défense de l'équité et de la garantie d'application de la même règle pour tous.
- Enfin, nous ne résumons pas le travail syndical aux débats de commissions, mais nous cherchons à lier nos interventions en instances paritaires avec la mobilisation de terrain et la construction du rapport de force.

Cher(e) collègue,

Vous allez devoir élire vos délégués du personnel pour les trois années à venir. Ils siégeront à la commission administrative paritaire départementale (CAPD) face à l'administration. Ils seront là pour vous défendre autant dans les aspects collectifs qu'individuels de votre carrière de fonctionnaire. Leur légitimité sera d'autant plus importante que vous serez nombreuses et nombreux à voter. Ne l'oubliez pas, le droit d'être défendu n'a pas toujours existé. Voter, c'est affirmer que vous tenez à ce droit. Voter c'est un acte citoyen y compris pour un fonctionnaire salarié de l'État.

Syndicat majoritaire dans les écoles, le SNUipp présente à vos suffrages une équipe expérimentée, dynamique, en partie renouvelée, représentative de la diversité des milieux d'exercice des enseignants des écoles. Par le passé, elle a montré son efficacité à vous défendre dans le respect de l'équité et à défendre l'école publique. Cette nouvelle équipe est prête à s'engager avec vous pour l'avenir.

Rassembler, réfléchir, proposer, agir, négocier, tels sont les objectifs qui nous animent. Nous agissons dans l'intérêt collectif, dans l'intérêt de l'école et de nos élèves.

Les délégués du personnel du SNUipp défendront les conditions de travail des enseignants, tout en se mobilisant pour la défense de l'école publique et sa transformation démocratique. Comme ils le font aujourd'hui (voir ci-dessous), ils vous rendront compte de leur mandat avec un souci de transparence permanent.

En votant pour les listes présentées par le SNUipp-FSU, vous voterez pour un syndicalisme efficace, responsable, un syndicalisme de proposition et d'action au service de tous.

Gabrielle Beyler, au nom des candidats du SNUipp Isère

Selon votre situation (voir page 4) vous voterez

- par correspondance dès réception du matériel de vote à votre domicile
- dans votre école le 2 décembre avant 15h

*Lire attentivement la page 4*

### **Pendant les trois années écoulées en Isère, vos délégués du personnel SNUipp sont intervenus**

#### **■ Pour le respect de la transparence et de l'équité lors de toutes les opérations du mouvement**

- en dénonçant et en refusant les atteintes insidieuses mais permanentes visant à déréglementer le mouvement
- en dénonçant le mode d'affectation des TS dans les écoles en dehors des CAPD, donc sans contrôle des délégués
- en dénonçant la transformation des postes fractionnés en postes de TS ce qui a conduit à l'opacité et au retard des affectations pour des centaines de collègues.
- en proposant qu'une troisième phase du mouvement soit instituée officiellement évitant les centaines de nominations d'office du mouvement 2008
- en exigeant le respect des règles qui imposent à l'IA de fournir des documents préparatoires aux délégués du personnel en temps voulu afin de permettre une réelle vérification des opérations

#### **■ Contre la disparition de la formation continue**

- en dénonçant la diminution du nombre de stages, leur durée réduite la plupart du temps à 2 jours, la multiplication des stages à public ciblé...
- en demandant que les stages d'aide à l'entrée dans le métier (formation initiale différée aux deux premières années d'exercice) ne soient pas comptabilisés dans le déjà très faible plan de formation continue
- afin que le critère premier pour l'attribution des départs en stages ASH soit l'ancienneté de service
- contre l'obligation pour les collègues d'abandonner leur poste pour un hypothétique départ en stage dans l'ASH
- contre la suppression des départs en stage option E, ces deux dernières années

- pour que l'ancienneté générale de service soit prioritaire dans l'attribution des congés de formation
- pour le retour des congés de mobilité qui permettraient une reconversion professionnelle

#### **■ Pour le respect des droits des personnels et leur défense**

- lors des CAPD disciplinaires, en nombre important dans notre département
- mais aussi à chaque CAPD, pour faire respecter les droits des collègues en difficulté
- en accompagnant ceux qui nous le demandent lors des convocations auprès de l'IA ou des IEN ou pour consulter leur dossier personnel à l'inspection académique
- en intervenant au quotidien, tant auprès de l'inspection académique que des circonscriptions pour permettre le respect du droit de chacun et l'application des règles en vigueur
- en défendant les droits des personnels en congé parental

#### **■ Pour dénoncer l'utilisation des PE2 en stages filés afin de suppléer au manque de postes dédiés aux décharges de direction**

#### **■ Pour la transformation de la hors classe en un douzième échelon accessible à tous**

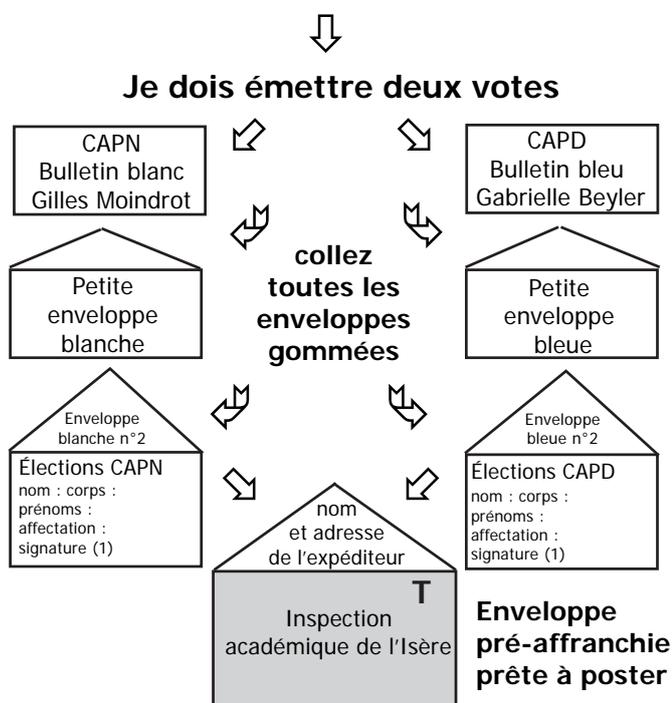
#### **■ Contre les sanctions et les pressions exercées sur les directeurs et directrices pour la mise en place de base élèves et contre les sanctions lors de la grève administrative**

# Comment et quand voter ?

## Si je suis dans la situation suivante :

- ◆ dans une école de moins de 8 classes,
- ◆ en congé parental ou de présence parentale, en CLD, en CLM, en congé formation, en stage long, en congé administratif, en réadaptation, réemploi ou détachement, mis à disposition, congé d'accompagnement de fin de vie,
- ◆ j'exerce en lycée ou en collège, en UPI,
- ◆ titulaire remplaçant,
- ◆ personnel de RASED sauf maître E dans école de plus de 8 classes, IMF n'exerçant pas dans une école,
- ◆ conseiller pédagogique,
- ◆ dans une SEGPA ou un établissement spécialisé.

### Je vote par correspondance : dès réception du matériel de vote



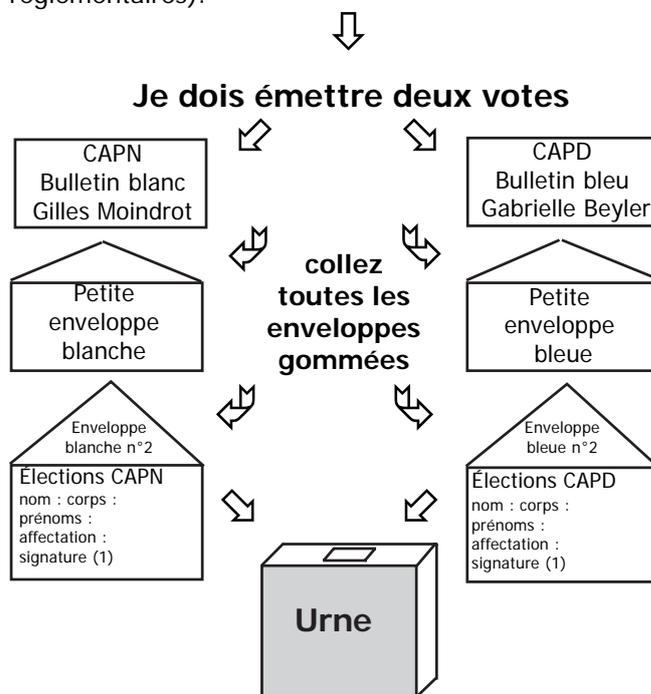
## Si j'exerce dans une école de 8 classes et plus, à l'ÉREA :

### Je vote dans mon école le 2 décembre 2008 (avant 15h00)

En cas d'absence le jour du scrutin pour quelque raison que ce soit (congé de maladie, de maternité, stage), je dois voter par voie postale adressée au directeur, président de votre section de vote.

**Cet envoi doit être parvenu dans votre école, par voie postale avant le 2 décembre.**

Attention, assurez-vous de disposer suffisamment tôt du matériel nécessaire (enveloppes et bulletin réglementaires).



Dans tous les cas, la signature est obligatoire pour que le vote soit validé.

## Attention :

Ne déposez pas votre vote dans la boîte aux lettres de l'Inspection académique.

Il doit obligatoirement transiter par la Poste ; c'est gratuit, vous disposez d'une enveloppe T.

Il doit être **parvenu à l'IA le 2 décembre**

## IMPORTANT :

Dans tous les cas, n'omettez pas de signer les enveloppes n° 2 ni de coller les enveloppes gommées.

### À lire attentivement avant de voter

Suivez les instructions communiquées par l'Inspection académique.

En cas d'hésitation, adressez vous au SNUipp au 04.76.40.14.07 ou par mail : [snu38@snuipp.fr](mailto:snu38@snuipp.fr)

## Ne prenez pas le risque de voir votre vote annulé !

- Il y a deux votes distincts (CAPD et CAPN) qui sont à émettre dans deux enveloppes distinctes.
- Il n'y a pas de dépouillement dans les écoles section de vote.
- Bien remplir, signer et cacheter les enveloppes n°2.
- Ni rature, ni panachage : cela rend le bulletin nul.

***Vous allez voter pour élire les délégués du personnel qui siègeront dans les commissions administratives paritaires départementales et nationales (CAPD, CAPN).***

***C'est aussi sur la base de ces élections que sont déterminées les délégations dans les comités techniques qui traitent de tout ce qui concerne le budget.***

***En votant pour le SNUipp aux élections professionnelles vous permettez aussi que la FSU soit fortement représentée dans les comités techniques départementaux, académiques et nationaux.***

#### ■ Délégué au CTP pour le SNUipp-FSU, comment ça marche ?

Le CTPD (Comité technique paritaire départemental) a compétence pour toutes les questions concernant les structures et les moyens : carte scolaire (ouverture et fermeture de classes), organisation des services, du remplacement, les orientations à définir en particulier en matière de formation initiale et continue...

Au CTPD siègent dix représentants de l'administration dont l'Inspecteur d'académie et dix représentants syndicaux (la FSU compte 6 sièges). Cette représentativité est issue des élections professionnelles dont les prochaines se dérouleront dans les semaines à venir. De plus, tous les IEN assistent aux CTPD traitant de la carte scolaire du premier degré.

Le travail des délégués du SNUipp au CTPD est un travail de longue haleine. La première des choses consiste à avoir une activité syndicale sur le terrain et à bien connaître la réalité des écoles.

- Lors des réunions de secteurs, nous commençons à collecter les informations des écoles.
- Nous envoyons systématiquement dans les écoles une enquête dite *carte scolaire* par l'intermédiaire de notre journal syndical *l'Écho des cours*. Elle figure également sur notre site. Cela nous permet de connaître précisément la situation des écoles.
- Puis, avec les documents préparatoires transmis par l'IA (souvent très tardivement...) nous contactons toutes les écoles concernées, par courriel, par téléphone pour avoir des informations plus précises et bien connaître la situation de chaque école.

Nous travaillons de façon très collective au SNUipp-FSU mais pour plus d'efficacité, nous avons découpé le département en 5 zones. La répartition de ces secteurs ainsi que le nom du délégué est redonnée ci-dessous.

Avant chaque CTP, nous travaillons à une déclaration de fond, lue en début de CTP et apparaissant dans le compte rendu officiel, car il ne faut jamais perdre de vue que la gestion des moyens départementaux se fait dans un cadre budgétaire national voté par le parlement en octobre, dont les moyens sont en chute libre...

Nous intervenons sur la totalité des écoles pour lesquelles nous avons des informations. Il est très important de nous renvoyer vos enquêtes carte scolaire.

À l'issue du CTP, nous rappelons les écoles pour les informer le plus tôt possible des propositions officielles, car les décisions ne sont généralement prises par l'IA qu'après la réunion d'une autre instance, le Conseil départemental de l'Éducation nationale (où siègent en plus des délégués de parents, des élus territoriaux et le Préfet).

Malheureusement, les choix politiques définissant les moyens au niveau national (budget de l'Éducation nationale), la possibilité d'infléchir ces choix localement est limitée, et en tout état de cause, l'Inspecteur d'académie est seul à prendre ses décisions : le CTP n'est que consultatif !

Cette année il y a eu des ouvertures à 27,5 élèves par classe en élémentaire et à 32 en maternelle ; il y a 4 ans les seuils étaient de 26 et 30 ! Une fois de plus c'est l'Inspecteur d'académie et lui seul qui fixe les seuils d'ouverture et de fermeture.

***Notre département est en dernière place en ce qui concerne le nombre d'enseignants pour cent élèves. Oui, le département de l'Isère est le plus mal doté.***

Petit rappel :

Tout comme les délégués du personnel siégeant en CAPD (gestion et carrière des personnels), nous ne sommes pas co-gestionnaires de la carte scolaire avec l'IA : nous sommes les représentants des écoles et des collègues et nous nous battons pour que l'équité et les règles soient respectées et cela dans la transparence.

Pascal André

#### **Vos délégués en CTPD pour le SNUipp FSU :**

- **Valérie Miller :**  
Grenoble 1, 2, 3, Echirolles-Seyssins
- **Blaise Paillard :**  
Fontaine Vercors, Grenoble 4 et Grenoble montagne, AIS.
- **Pierre Roman :**  
Bourgoin 1, 2, 3, la Tour du Pin, Pont de Chéruy
- **Maryse Schattemann :**  
Haut Grésivaudan, St Martin d'Hères, Voiron 1 et 2, Grenoble 5.
- **Pascal André :**  
Bièvre Valloire, Vienne 1 et 2, Saint-Marcellin.



Mercredi 10 septembre 2008

# Le SNUipp-Isère milite

*Dénigrement de notre métier, mépris, mensonges, humiliations, autoritarisme, saignée des postes, augmentation continue des effectifs, destruction des RASED, moins de classes pour les élèves, mort annoncée de la maternelle, anéantissement de la formation initiale et continue, éclatement de la carte scolaire, service minimum d'accueil, remise en cause du statut et du fonctionnement des écoles, casse du statut des personnels et recours aux emplois précaires, programmes réactionnaires, fichage généralisé de nos élèves, expulsions d'enfants...*

## Jusqu'où iront-ils ?

### **Nous croyons aux valeurs de l'école publique et laïque**

*Nous agissons* pour le droit et l'accès à l'éducation de tous les enfants, filles et garçons, l'accueil des plus jeunes à l'école maternelle, la scolarisation des enfants handicapés, l'aide aux élèves en difficulté dans le cadre de la classe avec le RASED, de bonnes conditions d'apprentissage pour tous les élèves, la réussite de tous, notamment par le renforcement de l'éducation prioritaire.

### **Nous sommes des professionnels et nous exigeons le respect de notre savoir et de nos compétences**

#### *Nous défendons :*

- une pédagogie s'appuyant sur l'expérience des enseignants et les résultats de la recherche
- le maintien d'une école maternelle de qualité
- des RASED en nombre suffisant pour être efficaces
- une véritable médecine scolaire
- une école pour tous où l'éducation - artistique, scientifique, sportive, citoyenne - a toute sa place
- un travail en équipe, avec la reconnaissance du conseil des maîtres et des collègues directeurs disposant du temps nécessaire au bon fonctionnement de l'école

## Ils appellent à voter pour le SNUipp

Nous, soussignés, **appelons à voter pour le SNUipp** aux élections professionnelles de décembre 2008. Agissons ensemble pour un syndicalisme de proposition et d'action. *Nous nous excusons auprès de ceux qui ont signé cet appel et que nous n'aurions pas pris en compte (nous n'avons pas tout reçu au moment où nous imprimons).*

Albertino Arlette, retraitée  
Alfaro Réjane, Grenoble  
Allibert Martine, Fontaine  
Alotto Hervé, Pont de Claix  
Amic Claudine, Saint-Égrève  
Ancellet Patrick, Saint Martin d'Hères  
André Aimé, retraité  
André Michèle, retraitée  
Andreani Martine, Grenoble  
Andres Aline, retraitée  
Angelini Geneviève, Grenoble  
Antonolo Maddey, Saint Égrève  
Argalski Isabelle, Pont de Claix  
Argoud Marie-Claude, Pont de Claix  
Arnaud Magali, Pont de Claix  
Aubonnet Nicole Moirans  
Autin Sébastien, Grenoble  
Auvet Nicolas, Grenoble  
Aymoz Marie-Laure, Vizille  
Avrillier Nicole, Seyssins  
Bailloux Claire, Rives  
Bandet Nicole, retraitée  
Barale Xavier, Vienne  
Barberoux Sylvette, Meylan  
Barnaud Christian, Salaise sur Sanne  
Barre Sophie, Grenoble  
Bataillon Françoise, Grenoble  
Bayo Chantal, Échirolles  
Bejuy Jocelyne, Echirolles  
Bentolila Éric, Égypte  
Berar Anne Marie, retraitée  
Berars Guillaume, Fontaine  
Bernerd Françoise, Voiron  
Biget Annick, La Terrasse  
Blanc Corinne, Fontaine

Blanchon Denis, Échirolles  
Blot Sylvie, Appriev  
Bois Rose France, Échirolles  
Bonnier Christian, La Mure  
Bonsignore Amandine, Pact  
Borjon Hélène, Grenoble  
Boucharel Annie, Péage de Roussillon  
Bouchet Virette Christine, Montbonnot  
Bouchet Solène, Fontaine  
Boudouin Ghislaine, Notre D de Mésage  
Boulenger Florence, St V de Mercuze  
Bourcier Jean-Luc, Beaurepaire  
Bourru Patrick, Grenoble  
Braisaz Françoise, Échirolles  
Brenac Myriam, Villefontaine  
Bresson Nicole, retraitée  
Bresson Isabelle, Saint Martin d'Hères  
Breyton Gérard, retraité  
Brun Laurent, Villefontaine  
Bugier Murielle, Sonnay  
Cambon Jean-Michel, St Martin d'Hères  
Canis Claude, Aoste  
Carrara Claire, Échirolles  
Carré Véronique, Pont de Claix  
Casagrande Joël, Villefontaine  
Casagrande Emmanuel, Villefontaine  
Caspar Justine, Grenoble  
Cavillier Marie-France, Villefontaine  
Charmet Maryse, Sainte Marie d'Alloix  
Charpy Mireille, retraitée  
Chulia Magali, Grenoble  
Cleyet-Marrel Sabine, Villefontaine  
Coilbaut Marie-Christine, Échirolles  
Collombat Martine, St Sim. de Bressieux  
Comte Denis, Pommier de Beaurepaire

Corbisé Jean-Marie, Grenoble  
Costa-Roch Sandrine Charavines  
Courant Joëlle, Meylan  
Coville Anne, Égypte  
Crapart Agnès Moirans  
Cremillieux Emilie, La Salle en Beaumont  
Cros Pierre, Fontaine  
Crozon Nathalie, Grenoble  
Cuniberto Corinne, Renage  
Daïan Brigitte, retraitée  
Daurat Karine, Fontaine  
Bebuis Bernadette, Saint Maurice l'Exil  
Dechaux Danielle, Retraitée  
Defaux Céline, Pont de Claix  
Denis Gwenaëlle, Grenoble  
Devilla Annie, Péage de Roussillon  
Didier-Laurent Corinne, Le Fontanil  
Dizin Marielle, Grenoble  
Dumont Josette, Givray  
Dutel Murielle, Montseveroux  
Emptoz Nicole, Beaurepaire  
Ennifer Karine, Grenoble  
Eychenne Claire, Saint Égrève  
Fabre Agnès, Eybens  
Falcoz-Vigne Anne, P. de Roussillon  
Fargeas Bernard, retraité  
Federico Mathilde, Pommier de B  
Fejoz Muriel, Villefontaine  
Felce Nicole, Grenoble  
Ferrazi Mario, Saint Martin d'Hères  
Fillacier Sophie, Péage de Roussillon  
Flores Stéphanie, Assieu  
Fourestier Béatrice, Échirolles  
Gambarini Dominique Moirans  
Ganet Dominique, Montseveroux



# et revendique pour :

**Nous sommes attachés aux valeurs du service public, garant de la solidarité nationale**

***Nous revendiquons :***

- l'accès pour tous à un enseignement de qualité
- un fonctionnement laïque et démocratique
- le recrutement et la formation d'un personnel qualifié en nombre suffisant pour diminuer les effectifs
- le maintien et l'amélioration du statut de fonctionnaire
- la création d'emplois statutaires correspondants aux métiers nouveaux (AVS – EVS)

**Syndicalistes, nous défendons les droits des personnels**

***Nous exigeons :***

- le respect du droit des personnels par un véritable fonctionnement paritaire
- un arrêt de la dégradation de nos conditions de travail
- une aide sociale et une médecine du travail dignes de ce nom
- une véritable revalorisation des salaires pour tous
- une retraite par répartition, solidaire et permettant de vivre dignement

**Nous croyons qu'un monde solidaire est indispensable**

***Nous agissons et nous combattons :***

- pour la régularisation des personnes sans papiers
- contre toutes les formes de discrimination et pour la reconnaissance des droits de chacun
- un système qui engendre pauvreté, guerres, inégalités, catastrophes humaines et écologiques
- pour des solidarités internationales

**Nous militons au SNUipp au sein de la FSU pour défendre ces valeurs**

Garcin Nicole, Grenoble  
 Garin Blandine, Saint Savin  
 Gaudu Jean-Pierre, retraité  
 Gueguen Anne-Marie, Grenoble  
 Giodda Martine, Grenoble  
 Giraud-Martin Michèle, Mens  
 Giraudi Paul, retraité  
 Giroud Joëlle, Grenoble  
 Glangeaud Clément, La Mure  
 Godjikian Carol, Pont de Claix  
 Gonzalo Flavie, Grenoble  
 Goubault Philippe, Saint-Égrève  
 Gros Serge, retraité  
 Guiguet Christine, Grenoble  
 Guillot Gabrielle, La Mure  
 Guillaud-Lauzanne Yves, Beaurepaire  
 Hannesse Jean-Baptiste, Pont-Èvêque  
 Hamadene Patricia, Vif  
 Heire Agnès, Villefontaine  
 Henry Christine, La Pierre  
 Herter Lucien, Fontaine  
 Hugonnard Laurence, Fontaine  
 Jadeau Laurent, Fontaine  
 Jaudon Claire, retraitée  
 Jourdan Bernard, Grenoble  
 Jubault François, Fontaine  
 Kohler Jean Michel, Chirens  
 Kouidhi Danielle, Brignoud  
 Labatte Sylvie, Fontaine  
 Lagabrierre Clémence, Moirans  
 Lagarde Blandine, Crolles  
 Lambert Stéphanie, Pont de Claix  
 Laureire Danielle, Primarette  
 Laurent-Dray Marie-Claire, Chirens  
 Lebeau Eliane, retraitée  
 Leblanc Isabelle, Diémoz  
 Leblond Stéphane, Chatonnay  
 Lefrancq Thérèse, Voiron  
 Léonard Sandra, Pont de Claix  
 Lerouxel Audrey, Pont de Claix  
 Lhorme Audrey, Beaurepaire  
 Lhorme Nicole, Beaurepaire  
 Lirot Jean-Paul, Grenoble

Lopez Sophie, Fontaine  
 Lozinguez Nathalie, V St Christophe  
 Lucas Isabelle, Saint Égrève  
 Madresnes Jacqueline, Échirolles  
 Magalhaes Térésa, Moirans  
 Maillet Christine, Grenoble  
 Mangin Christiane, Jarrie  
 Manon Christine, Saint Égrève  
 Marmonnier Jean Paul, Grenoble  
 Martin Colette, Saint Égrève  
 Martin Jean-René, Le Fontanil  
 Masse Elisabeth, Crolles  
 Masson Maryse, retraitée  
 Mazaauric Isabelle, Grenoble  
 Melot Isabelle, Apprieu  
 Messina Charles, retraité  
 Michalet Isabelle, Saint Égrève  
 Michalet Christine, Le Grand Lempis  
 Michoulier Catherine, St V de Mercuze  
 Millier Pascale, Grenoble  
 Millier Valérie, Grenoble  
 Milloud Robert, retraité  
 Millon Christian, Montferrat  
 Mocquet Geneviève, retraitée  
 Modelon Élisabeth, Saint Martin d'Hères  
 Moine Michel, Vizille  
 Moine Cathy, retraitée  
 Morsel Catherine, Grenoble  
 Moy Mireille, retraitée  
 Nadal-Vitot Claudine, L'Isle d'Abeau  
 Nano Patricia, Sonnay  
 Neufstelle Christian, Saint Égrève  
 Pairone Carine, La Mure  
 Parmentelat, Christine, Saint-Égrève  
 Paul Brigitte, Jarrie  
 Paquier Alain, Rives  
 Pêpe Marie-Noëlle, Le Fontanil  
 Perrin Sandra, Fontaine  
 Petit Jacques, retraité  
 Pico Cyril, Pont de Claix  
 Pillaud Monique, Pont de Claix  
 Plat Guy, retraité  
 Pontonnier Maryse, Échirolles

Portugal Marie-Joëlle, P de Beauvoisin  
 Provence Virginie, Chanas  
 Raffard René, Retraité  
 Raynaud Nicolas, Grenoble  
 Revol Fabienne, Biviers  
 Rey Marie Dominique, Pont de Claix  
 Rhône Isabelle, Renage  
 Rialan Rémy, Séchillienne  
 Rival Michel, retraité  
 Robo Anne-Marie, Grenoble  
 Ronseaux André, Fontaine  
 Ronseaux Antonine, Fontaine  
 Rosa Sylvie, Vaulnaveys le Bas  
 Rose-Pizant Valérie, Fontaine  
 Roudet Catherine, Saint Égrève  
 Salesiani Olivier, Saint Honoré  
 Salomé Paule, Grenoble  
 Saridjan Karyn, Moirans  
 Sartel Régine, Grenoble  
 Scatamacchia Louis, Saint Martin d'Hères  
 Schatteman Maryse, Poisat  
 Sedaine-Bentaleb Pascale, Rives  
 Sevenier Mylène, Villefontaine  
 Souillet Bernard, retraité  
 Tachdjian Clarisse, retraitée  
 Ternier Myriam, Saint-Égrève  
 Teyssier Odile, Saint Maurice l'Exil  
 Théaudin Barbara, Renage  
 Thévenin Marielle, Saint Égrève  
 Thibaud Bernadette, Moirans  
 Tison Christophe, Pont de Claix  
 Vadcar Anne, Voreppe  
 Venera Annick, Fontaine  
 Vergnaud Florence, Vienne  
 Verri Sylvie, St Martin d'Hères  
 Vialatte Christine, Bourgoin-Jallieu  
 Viboud Martine, Grenoble  
 Vignoud Martine, Saint Maurice l'Exil  
 Viennot Hubert, Saint Égrève  
 Voir Florence, Charvieu  
 Zuanon Geneviève, Pont de Claix

